

## **Procès-verbal de la 56<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'ADNV**

**Jeudi 15 novembre 2018 - 18h00 à Y-Parc, Yverdon-les-Bains**

### **A. Salutations par M. Claude Recordon, Président**

M. C. Recordon, Président, souhaite une cordiale bienvenue à Monsieur le Président du Grand Conseil, M. le Conseiller d'Etat, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les Syndics, Députés et Municipaux, Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, membres de l'ADNV, aux invités et à la presse.

Il excuse plusieurs communes, membres privés et représentants économiques retenus par d'autres obligations.

Il ouvre cette AG en rappelant que si elle est bien la 56<sup>ème</sup> édition, c'est en 2019 que l'ADNV fêtera son 50<sup>ème</sup> anniversaire.

Il rappelle que cette Assemblée Générale annuelle d'automne avait été décidée lors de l'Assemblée Générale de 2012, à Grandson. Les membres lui avaient alors attribué pour objectifs : la présentation et l'adoption du budget de l'année à venir, ainsi que la fixation du montant des cotisations publiques.

La tradition, depuis quelques années, est de siéger à Yverdon-les-Bains pour l'assemblée d'automne, le mot de bienvenue est adressé par M. Jean-Daniel Carrard, Syndic d'Yverdon-les-Bains.

### **B. Ouverture de la partie statutaire**

Les membres ont été convoqués individuellement en date du 17 octobre 2018. Outre la convocation, ils ont reçu :

- l'ordre du jour de la présente AG ;
- le budget 2019 de l'ADNV ;
- le budget 2019 consolidé ;
- la liste des nouveaux membres composant nos commissions ;

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 juin 2018 à Orzens a été mis à disposition des membres sur le site Internet de l'ADNV et auprès du secrétariat. Des exemplaires sont à disposition à l'accueil.

Le Président constate la présence de 41 membres publics et de 39 membres privés.

Le quorum étant atteint, il confirme que l'Assemblée peut valablement délibérer. Il désigne en qualité de scrutateurs les personnes suivantes : M. Felix Oberhänsli, municipal à Giez, M. Joël Nithardt, Omnis-IP à Yverdon, M. Claude-Alain Briod, syndic de Grandevent et M. Alexandre Hernan, Synergie SA à Yverdon.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 27 juin 2018 à Orzens
2. Actualités de l'ADNV
3. Budgets 2019
4. Elections statutaires
5. Remise du Certificat d'origine bois suisse
6. Divers et propositions individuelles

La parole sera ensuite donnée à M. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat.

L'ordre du jour n'appelle pas de commentaires.

## **1. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 27 juin 2018 à Orzens**

Le PV a été mis à disposition sur le site Internet de l'ADNV et auprès du secrétariat.

Le PV du 27 juin 2018 est accepté à l'unanimité.

## **2. Actualités de l'ADNV**

M. Recordon apporte quelques informations sur les activités et projets en cours.

### Economie :

Le projet de création d'une société immobilière destinée à l'acquisition de terrains industriels ou artisanaux, en collaboration avec les communes, est maintenant abouti. La Cie Foncière et industrielle du Nord vaudois a été créée, avec un actionariat détenu à hauteur de 10 % par l'ADNV et de 90 % par la Commune d'Orbe.

Une nouvelle formule du forum économique régional va être relancée, après le départ annoncé du FOROM de la Marive, vers Lausanne. La première édition aura lieu le 2 octobre 2019 à Sainte-Croix.

En 2019, l'ADNV fêtera ses 50 ans. Le lancement des festivités aura lieu à l'Aula Magna le 16 janvier 2019 à 18h30 avec une conférence sur l'histoire du Nord vaudois. L'Assemblée générale aura lieu le 23 mai 2019 à Chavornay, 50 ans jour pour jour après la date de la signature de l'acte de fondation de l'ADNV.

L'installation à Yverdon-les-Bains de l'Association romande des boulangers-pâtisseries renforce encore la vocation de « pôle de formation » de la région.

Un projet de réseau régional de coworking à Orbe, Vallorbe et Sainte-Croix est en cours.

L'étude d'opportunité de créer une monnaie locale est en phase finale. Aucune décision n'a été prise quant à la suite à y donner.

### Tourisme régional :

Sur le front du tourisme, l'office régional se veut à l'écoute de ses partenaires. Plus de 60 hôtels, campings et musées ont répondu à un sondage sur leur positionnement vis-à-vis du tourisme (marchés principaux, rôle des OT, appartenance, positionnement régional).

L'office du tourisme multiplie les démarches de promotion en Suisse allemande, une importante campagne a été lancée en octobre en collaboration avec « Der Landbote », le quotidien de la région de Winterthur.

#### Affaires publiques :

L'examen préalable du Plan Directeur Régional dit light auprès des services cantonaux à mi-juin a montré que ce projet était, dans son ensemble, bien accueilli. Une demande d'ajout et deux modifications dans le texte du diagnostic ont, depuis lors, été validées.

L'ADNV a été sollicitée par l'Association Vaudoise Pour la Nature (AVPN) afin d'organiser une rencontre avec les communes de la Plaine de l'Orbe. Le but de cette séance était de présenter les objectifs et les aides financières à disposition des communes pour mettre en œuvre des mesures concrètes.

Dans le domaine de l'énergie, la proposition du programme « Petites communes » de Suisse Energie permettrait de mutualiser l'offre sur l'ensemble de la région du Nord vaudois des conseils en énergie, ciblés sur les besoins des communes. Cette proposition fait l'objet d'une consultation.

Les premiers résultats du groupe de travail « mobilité cycliste » de l'ADNV et d'AggloY ont été présentés lors de l'AG des syndicats du district du Jura Nord vaudois le 11 octobre dernier. Un rapport est en cours d'élaboration dans le but d'encourager les communes à prendre des mesures simples, mais efficaces, pour favoriser ce mode de transport. Une demande de soutien va également être adressée au Canton.

Sur le plan de la collaboration transfrontalière, une après-midi d'échange sur la filière bois a eu lieu le 7 novembre dernier aux Hôpitaux-Vieux pour comparer les différents modes de gestion forestière, mais aussi la dynamique économique des entreprises de première et de seconde transformation.

En ce qui concerne la filière bois régionale, un rendez-vous du bois aura lieu le jeudi 6 décembre de 17h30 à 19h30 à Pomy sur le thème de la construction en bois et des marchés publics.

Enfin, le Président annonce que l'ADNV a nommé Mme Nadia Mettraux en tant que nouvelle directrice qui prendra ses fonctions en février 2019. Les membres feront sa connaissance dans le courant de l'année prochaine.

### **3. Budgets 2018 : J.-M. Buchillier, Directeur**

M. Recordon rappelle que l'Assemblée des membres **votent sur les budgets consolidés**, constitués des budgets du développement économique, du tourisme et du Cgpi.

M. Buchillier présente les budgets 2019, commençant par celui de l'ADNV dans son activité de développement économique. Il rappelle que c'est bien ce budget qui intègre les cotisations publiques plafonnées depuis l'AG 2012 à Grandson. Depuis cette date, le plafond a été scrupuleusement respecté. En 2019, il sera peut-être opportun d'en discuter en fonction de l'effet de seuil du critère de subvention cantonale portant sur la cotisation/habitant.

Les budgets consolidés sont très proches de 2018. Ils sont équilibrés. Il indique que le budget du CGPI a d'ores et déjà été accepté par le Service de l'emploi.

Le Président appelle aux questions, puis aux votes. La parole n'est pas demandée.

Le budget 2019 est accepté à l'unanimité. Le Président remercie l'assemblée.

#### **4. Elections statutaires**

Seul le départ de M. Bernard Randin du Bureau de l'ADNV est annoncé. Ce poste est donc vacant et devra être repourvu lors de l'AG de mai 2019.

Le Président rappelle le parcours de M. Randin et le remercie chaleureusement pour ces années d'engagements au sein du Bureau de l'ADNV et de la commission tourisme. M. Randin reçoit un présent et prend congé de ses fonctions au sein du Bureau de l'ADNV, fonction pour lesquelles il a eu beaucoup de plaisir. Il remercie également tous les collaborateurs du tourisme régional.

Le Président annonce qu'il est temps d'apporter une sensibilité féminine au sein du Bureau et qu'il apprécierait de pouvoir présenter, lors de la prochaine AG du printemps 2019, la candidature d'une femme, si possible syndique ou municipale d'un village.

Pour succéder à Bernard Randin à la présidence de la Commission Tourisme, le Bureau a le plaisir de proposer la candidature de M. Henri Germond, syndic d'Orbe.

Le Président demande s'il y a d'autres propositions. Ce n'est pas le cas. L'assemblée valide cette nomination par des applaudissements.

#### **5. Remise du certificat d'origine bois suisse : Christine Leu**

Mme Leu rappelle que l'ADNV a adhéré au Programme cantonal de la filière bois régional qui se déroule sur 4 ans, soit de mi-2017 à mi-2021.

Le programme regroupe 4 associations régionales (Région de Nyon, ADAEV (Vallée de Joux) et l'ARCAM Région - Aubonne-Morges-Cossonay) mais aussi La Forestière, Lignum Vaud, la Chambre des bois de l'Ouest vaudois et la Fédération vaudoise des entrepreneurs.

Le programme est soutenu par ces partenaires, mais aussi et surtout par le SPEI – merci à M. Leuba ici présent – la DGE-Forêt et également l'OFEV.

Le programme filière bois régionale poursuit les objectifs d'augmenter la valeur ajoutée de la production, de consolider la filière, de soutenir l'innovation, de veiller à des conditions-cadres favorables (p.ex. lors d'extension des entreprises..) et d'accroître l'utilisation du bois suisse avec la présentation de bonnes pratiques, par exemple la remise de certificat d'origine bois suisse.

L'ADNV est heureuse, au nom du programme filière bois régionale et de Lignum, de remettre le certificat bois suisse à la commune de Ste-Croix, représentée M. Philippe Duvoisin, vice-syndic, pour la réalisation de la charpente de son nouveau collège à la rue des Métiers 3 entièrement en bois suisse, réalisée par l'entreprise Laurent Buchs, de Ste-Croix également.

L'ADNV félicite tous les intervenants de ce projet et espère qu'il fera de nombreux émules.

## **6. Divers et propositions individuelles : C. Recordon, Président**

La parole n'est pas demandée.

M. Recordon clôt la séance à 18h40 et passe la parole à M. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat, pour son allocution en l'honneur du départ de M. Buchillier. Ce dernier évoque la passion prioritaire de M. Buchillier dans la création et le maintien d'emplois, mais aussi pour la formation des jeunes, par la mise sur pied du programme d'appui aux apprentis, devenu depuis lors cantonal. Son engagement sans faille tout au long de ces 26 années de service pour le développement de la région est récompensé par une distinction qui lui est remise au nom du Conseil d'Etat.

Avant de passer à l'apéritif, le Président prend congé officiellement de M. Jean-Marc Buchillier, directeur de l'ADNV depuis 1992. Il rappelle quelques projets importants initiés par ce dernier. Une gravure de Félix Vallotton est offerte à M. Buchillier.

Ce dernier remercie et prononce un discours soulignant notamment l'importance de la cohésion régionale, de la mise en valeur du potentiel entre acteurs publics et privés et relève quelques projets-phares qui ont jalonné son parcours. Pour terminer, il conclut sur sa profonde persuasion que les régions de montagne devront à nouveau à l'avenir bénéficier de conditions-cadres particulières pour assurer leur plein développement.